



CSA du 23 novembre 2023

Déclaration liminaire de la FSU

Ce CSA académique se tient après l'attentat terroriste d'Arras. Toutes nos pensées vont aux proches de Dominique Bernard, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Nous adressons également tout notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot, meurtrie par ce drame.

L'école publique et laïque est devenue la cible de tous les obscurantismes, qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur : par son rôle d'instruction, d'éducation à l'esprit critique et d'apprentissage à la vie en collectivité, elle participe à l'émancipation des jeunes, elle leur permet de devenir des citoyen·nes éclairé·es.

Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie tué parce qu'il faisait son métier, de nombreux·ses hommes/femmes politiques se sont empressé·es d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et de réaffirmer valoriser l'école comme un rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'École de la République et les grandes déclarations à l'attention des personnels à chaque drame. C'est même particulièrement insupportable quand ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'actes pour renforcer l'école en lui donnant les moyens de fonctionner pour, entre autres réduire les inégalités et améliorer les conditions d'exercice des personnels. Améliorer la sécurisation des établissements scolaires sans accroître le nombre de personnel et sans une autre politique éducative sera insuffisant. Quelle hypocrisie d'évoquer l'école « exemplaire » et de voter parallèlement un projet de budget où sont prévues 2500 suppressions d'emplois. Encore aujourd'hui de nombreux postes ne sont pas pourvus dans les établissements et services.

Dans le 1^{er} degré, les fermetures de classes, le nombre de postes non pourvus au concours, le manque d'enseignant·es titulaires, d'AESH, l'inclusion sans moyens sont responsables de conditions de rentrée très dégradées. À cela s'ajoutent les injonctions ministérielles, la vétusté du bâti scolaire... les signalements inscrits dans les RSST explosent sans que l'institution n'apporte de réponse à la hauteur des difficultés rencontrées par les élèves comme par les personnels. Dans son rapport sur le climat scolaire dans le premier degré, l'Autonome de Solidarité Laïque pointe, chez la majorité des personnels, non seulement l'insatisfaction du métier, mais aussi une remise en cause de la manière dont l'école inclusive se fait sur le terrain. La FSU dénonce le mal-être, l'épuisement et la souffrance grandissante de la profession. Elle exige que cesse la maltraitance institutionnelle. Mais que propose le ministère ? Rien sur la souffrance des personnels. Pire, après une rentrée marquée par de nombreuses fermetures de classes, ce sont 1 709 nouvelles suppressions de postes qui sont inscrites dans le projet de budget pour 2024. Ce régime draconien prive le service public d'éducation des moyens indispensables à son bon fonctionnement. Il annonce une rentrée scolaire 2024 catastrophique. La FSU exige l'annulation des suppressions de postes et rappelle son exigence d'un plan d'urgence pour l'École avec un engagement budgétaire pluriannuel à hauteur des besoins. Elle rappelle son exigence d'augmentation des salaires alors que le MEN annonce une année blanche à ce sujet. La FSU réaffirme ses revendications pour des effectifs allégés, des moyens supplémentaires, une véritable reconstitution des réseaux d'aide, plus de maîtres que de classes...

Dans le second degré, la rentrée a été celle des promesses non tenues : il n'y avait pas un professeur devant chaque classe à la rentrée. Le service public est tombé bien bas en raison des politiques menées ces dernières années. Vouloir répondre à cette question des postes ou absences non remplacées par le pacte est une réponse hors sujet et provocatrice. Cela passe sous silence la question des remplacements de longue durée avec des postes toujours non pourvus depuis la rentrée à ce jour. Quant au remplacement de courte durée par le pacte, tout le monde, personnels, élèves, parents, voit bien la tromperie pédagogique (le remplacement ne s'improvise pas) et institutionnelle. Et nous ne parlons pas des bricolages en RCD pour pallier les absences de moyennes et longues durées non-remplacées. La communication ministérielle qui renvoie la responsabilité des cours non assurés au local, personnels de direction et enseignant·es, est inadmissible et dégrade la relation de confiance entre les usagers et les personnels. Les convocations pour des formations le soir ou le mercredi après-midi sont de véritables provocations. Les autres

missions du pacte confirment qu'il est une commande présidentielle pensée d'abord pour mettre en place des réformes. C'est le cas en collège, avec une réforme très loin de répondre aux besoins des élèves, à l'image de l'heure d'approfondissement/de soutien en 6ème, déconnecté du groupe-classe et des apprentissages disciplinaires. C'est une déclinaison concrète d'un projet éducatif qui entérine les inégalités entre élèves en stigmatisant les plus fragiles, tout en contribuant à la perte de sens du métier. Le pacte en LP en est aussi une illustration avec 11 missions servant de support au déploiement d'une réforme vivement contestée. Enfin le pacte ne fait que renforcer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Quant au bilan sur la ventilation des Pactes que nous attendons, nous constatons des missions très étranges... Plutôt que de bricolage institutionnalisé, la priorité est bien à la diminution des effectifs et au traitement de la difficulté scolaire dans les classes.

La volonté d'aller au bout de la nouvelle réforme du lycée pro orchestré par le président et mise en place par la ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels est réaffirmée avec la poursuite de la casse du lycée professionnel en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale. Le calendrier imposé est de surcroît intenable et irrespectueux du travail des personnels car la mise en œuvre de ce projet est envisagée dès la rentrée 2024.

Concrètement, le parcours commun des élèves de lycée pro serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées afin d'introduire un parcours personnalisé de 6 semaines. Ce projet est bien une forme de recyclage de l'échec criant du bac Blanc.

Après un bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2,5 ans, voire 2 ans qu'organise le ministère. Au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages. Inacceptable quand nos élèves ont besoin de plus et mieux d'école. C'est toute l'architecture du bac pro qui est laminée.

Imposer des stages en juin en lieu et place des épreuves actuelles est absurde et dangereux pour les élèves des lycées pros qui seront en concurrence avec les élèves de 2nde GT dont le capital réseau pour trouver des entreprises d'accueil est plus important.

Comme si cela ne suffisait pas, cette dévalorisation du bac pro s'accompagne, dès cette année, de la refonte de la carte des formations qui prévoit la réduction de 15 % des places de formation actuelles décrétés « non-insérantes » à la rentrée 2026. Ce qui ne laisse guère de doute sur l'ampleur des suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les collègues. Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Avec les personnels, nous refusons ce projet : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels. C'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile. La FSU soutient l'action initiée par l'intersyndicale de la voie professionnelle et appelle les personnels à se mobiliser lors de la journée d'action et de grève du 12 décembre pour la défense de l'Enseignement professionnel public.

Pour les personnels administratifs et ITRF des services et établissements, cette rentrée scolaire se place sous le signe du « Toujours plus »... de tâches et de missions sans qu'elles ne soient assumées par une politique de renfort des équipes, par des créations d'emplois à la hauteur des besoins. A fortiori dans un contexte où les nouveaux applicatifs que sont RenoIRH et Op@le sont en train de déstabiliser gravement des équipes complètes de collègues entrés désormais en galère professionnelle. Les conditions de travail sont toujours désastreuses et ont encore et toujours des conséquences insupportables sur tous les personnels. Encore à ce jour des contractuel-es n'ont pas été rémunéré-es car les contrats ne sont pas arrivés depuis la rentrée. Encore à ce jour des ASEH, AED et contractuel-es n'ont pas leur situation régularisée. Ces situations sont intolérables. Quand prendrez-vous réellement conscience des retombées de ces problèmes et de la pression sur les services – SAG AESH, DPE et DPA ?

Sur la revalorisation indemnitaire, le ministère de l'éducation nationale, constatant des disparités entre les filières administratives et ITRF cherche à homogénéiser les montants IFSE pour chaque catégorie (A, B et C) entre académies d'une même région académique pour arriver à des montants cibles nationaux. Rappelons que les adjoints administratifs vont percevoir 675€ bruts pour l'année 2023, soit 56,25€ brut de plus par mois. La FSU demande que ce montant soit identique pour les ATRF. Si l'homogénéisation des montants indemnitaires est une bonne chose entre filières, elle n'éteint pas la question des indemnités dont nous demandons l'intégration à terme après une convergence inter-filière et interministérielle. Les revalorisations indemnitaires pèsent peu pour nos retraites, elles

masquent les nécessaires requalifications de C en B et de B en A. Afin de faciliter les requalifications, nous demandons l'ouverture dans l'académie de l'examen professionnel de C en B. Enfin, nous contestons l'idée que la crise du recrutement nécessite une revalorisation particulière aux services informatiques alors que cette crise de recrutement touche tous les métiers.

De l'avis de tous les professionnels de la communauté éducative et des usagers, l'infirmière de l'éducation nationale est l'acteur principal de la santé à l'école, une ressource majeure pour assurer une consultation infirmière, sans condition, gratuite, confidentielle et sur le lieu de vie de l'élève. Plébiscitée par les élèves et membres de la communauté éducative, elle répond aux besoins en santé des élèves pour favoriser leur réussite scolaire. Les missions supplémentaires dues au contexte actuel s'ajoutent à la charge de travail déjà conséquente : suite COVID, suivi vaccination HPV, dispositif PHAre, accroissement du mal être des jeunes et récemment les multiples alertes à la bombe qui stressent jeunes et adultes. L'importance et le rôle majeur de ce personnel n'est plus à prouver, mais à la lecture des documents la reconnaissance est loin d'être à la hauteur de l'investissement. De qui se moque-t-on ?

Nous sommes aujourd'hui dans une instance de dialogue social. Pour la FSU, le dialogue social ne doit pas être qu'une vitrine et nous attendons toujours un calendrier de travail sur les bilans des lignes directrices de gestion promotion et valorisation des parcours professionnels que nous n'avons pas eu depuis leur mise en œuvre. De même, le calendrier transmis indique une multitude de groupes de travail ; nous attendons des précisions sur les contenus de ces GT et demandons que, concernant la mobilité, des GT par département aient lieu. Le calendrier des instances académiques prévoit pas moins de neuf groupes de travail le mercredi après-midi. Nous sommes les premiers à la FSU à demander à ce que les GT sur des thématiques identiques ne se tiennent pas sur les mêmes demi-journées afin de permettre aux élues de ne pas devoir prioriser entre leur mandat et leurs missions professionnelles. En convoquant systématiquement les GT le mercredi après-midi, vous ajoutez le dilemme pour les représentants des personnels de devoir "arbitrer" avec la vie familiale. En début d'année, vous nous avez annoncé que les instances se tiendraient le mardi et le jeudi et vous savez, en particulier pour les personnels enseignants pour des questions d'organisation des établissements, sont le plus souvent déchargés les mardis et jeudis. Vous savez pertinemment que le suivi est indispensable entre les différents GT et les CSA. Nous vous demandons donc que les groupes de travail soient convoqués sur d'autres jours que le mercredi.

Enfin, concernant l'égalité Femmes/hommes dans notre ministère, trois ans après le 1er plan d'action, la FSU dénonce l'absence totale d'avancées sur l'égalité salariale qui constitue pourtant une attente forte des collègues et un enjeu majeur de société. Pire, les politiques salariales menées risquent d'accroître toujours plus cette profonde injustice sociale. En développant les politiques indemnitaires comme le pacte, les heures supplémentaires aux dépens de mesures indiciaires, en refusant de s'attaquer à l'organisation du travail, de lancer des études de cohortes et d'amorcer un travail sur des mesures correctives, le ministère affiche le choix de ne pas avancer sur cette question. Ces choix sont d'autant plus irresponsables qu'ils augmenteront les inégalités de pensions, alors que celles-ci seront déjà affaiblies de manière alarmante, conséquence des effets de la réforme de 2003 concernant la bonification pour enfants. La FSU tient d'ailleurs à alerter sur la situation des AESH, profession ultra féminisée, qui ont subi une fois encore des absences de salaires en septembre impactant encore plus leur précarité économique. La FSU demande la tenue d'un groupe de travail relatif à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des AESH. Nous attendons également que le bilan annuel académique soit effectué !

Concernant le dispositif de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, nous demandons une large campagne d'information auprès des personnels à la hauteur des enjeux que représente la lutte contre les violences faites aux femmes, dont les violences conjugales. La FSU appelle les personnels à se mobiliser lors des manifestations du 25 novembre journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.